

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
DE L'INTEGRATION AFRICAINE
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi**

**Allocution de Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des
Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération
internationale de la République du Mali à l'occasion de la Troisième
Conférence internationale sur le financement du développement**

Seul le texte prononcé fait foi

Addis-Abeba, le 15 juillet 2015

Monsieur le Président ;
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies ;
Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi, tout d'abord, de vous présenter Monsieur le Président, les regrets de Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République du Mali, Chef de l'Etat, dont l'agenda national particulièrement chargé en ce moment n'a pas permis sa participation personnelle à cette importante Conférence qui vise l'établissement de stratégies globales et efficaces pour le financement du développement. Tout en souhaitant plein succès à nos présentes délibérations, il m'a chargé de le représenter et de délivrer en son nom la déclaration dont la teneur suit. Je cite :

« Monsieur le Président,

Je voudrais, pour commencer vous adresser mes chaleureuses félicitations pour la manière remarquable avec laquelle vous conduisez nos travaux et vous assurer de la pleine coopération de la délégation du Mali.

Je tiens également à saluer et remercier Monsieur Ban Ki-moon, Secrétaire général de notre Organisation commune, les Nations Unies, pour ses efforts en faveur de la paix, la sécurité et du développement harmonieux du monde.

Monsieur le Président,

La Conférence sur le financement du développement qui nous réunit depuis trois jours, se tient dans un contexte historique marqué par le 70^{ème} anniversaire des Nations Unies et le troisième anniversaire de Rio+20.

Au-delà de ces dates mémorables, la Conférence d'Addis-Abeba est une étape décisive sur le chemin de l'atteinte des Objectifs du Développement Durable, dans la droite ligne du Consensus de Monterrey de 2002 et la Déclaration de Doha de 2008.

Les résultats de ces deux dernières conférences sur les conditions de vie des populations dans les pays en développement sont mitigés. La délégation du Mali salue l'allègement de la dette des Pays Pauvres Très Endettés. Elle se félicite également de l'atteinte voire du dépassement par certains pays donateurs du seuil de l'objectif de 0,7% de leur PIB à l'aide publique au développement. Cependant, l'efficacité de l'aide publique au développement reste en deçà des attentes, en raison de la faiblesse de son volume et de son caractère imprévisible.

Monsieur le Président,

La République du Mali, pays en développement sans littoral et classé parmi les Pays les moins avancés, s'est beaucoup investi dans la mise en œuvre des six piliers du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha.

En effet, le Gouvernement de la République du Mali a adopté en 2011 la Loi d'Orientation du secteur privé. Il a procédé à la mise en place de mesures incitatives qui ont permis une constante amélioration du climat des affaires. Le secteur privé participe au développement d'infrastructures et à la prestation de services, dans le cadre de partenariat public-privé, tout en créant des opportunités d'emplois directs et indirects.

Au plan de l'aide publique au développement, je voudrais réaffirmer la gratitude du Gouvernement du Mali à tous les généreux donateurs qui, en mai 2013 à Bruxelles, ont bien voulu s'engager en faveur de la relance économique du Mali, à travers des annonces de contributions totalisant 3,5 milliards d'euros. Je profite de cette tribune pour appeler les pays qui ne l'ont pas encore fait à honorer leurs engagements en vue de la mobilisation effective de ces annonces de contributions.

Monsieur le Président,

Pour réaliser son ambition de développement harmonieux, le Gouvernement du Mali a pris certaines mesures que je vais présenter en trois points.

Le premier est relatif à l'intensification de l'appui du Gouvernement aux secteurs stratégiques de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de l'emploi des jeunes, en vue de permettre une croissance économique inclusive et durable.

Le deuxième point concerne la mobilisation de l'épargne nationale. A cet égard, le Gouvernement s'est fixé pour objectif de parvenir à une mobilisation maximale des ressources internes à travers une gestion efficiente et moderne des finances publiques et une augmentation de la pression fiscale. A ce sujet, le Gouvernement vient d'adopter un projet de loi qui aligne le taux de pression fiscale nationale sur celui de l'UEMOA, soit 17%.

Le troisième point porte sur l'initiative UNITLIFE. Le Gouvernement du Mali soutient fortement et encourage cette initiative dont le principe, simple, repose sur l'affectation à la lutte contre la malnutrition, d'une part infime des immenses richesses créées par l'utilisation et l'exploitation des ressources extractives en Afrique, et ceci afin que la mondialisation de la solidarité réponde à la mondialisation de l'économie. A travers cette initiative, le Gouvernement du Mali envisage de prélever un infime pourcentage sur les revenus issus de l'exploitation de l'industrie extractive, en vue d'investir les fonds ainsi générés dans la lutte contre la malnutrition dans notre pays.

Monsieur le Président,

Permettez-moi, à présent, de partager avec vous trois préoccupations pour mon pays.

Je voudrais, en premier lieu, souligner l'importance du transfert de fonds des migrants maliens, qui représente environ 862 millions de dollars US par an, soit 11% du PIB du Mali. Il s'agit là d'une source importante de financement du développement de mon pays. En tant que tel, le transfert des fonds des migrants devraient faire l'objet d'attention particulière et être valorisé en tant que source alternative de financement du développement.

En deuxième lieu, je tiens à appeler la communauté internationale à accorder une attention particulière aux pays en développement, notamment ceux du Sahel, confrontés à la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le narcotrafic. Nos pays font face aux menaces récurrentes de Boko Haram, d'Al Qaeda, du MUJAO, d'Ançardine, de DAECH ... En effet, comme vous le savez, il n'y a pas de développement sans sécurité. Alors, nos stratégies de financement du développement doivent prendre en compte les sacrifices humains et financiers considérables consentis par nos Etats dans la lutte contre le terrorisme et pour la préservation de la paix et la stabilité régionales et internationales.

Ma troisième préoccupation concerne le handicap du taux de concessionnalité, qui limite les capacités de mobilisation des ressources financières pour le développement durable de nos pays. Le Gouvernement du Mali appelle la communauté des donateurs à privilégier plutôt la prise en compte de la capacité de remboursement des pays concernés, afin de leur permettre de réaliser des projets de développement durable.

Monsieur le Président,

Je ne saurai terminer mon intervention sans signaler que la Conférence d'Addis-Abeba se tient à un moment particulièrement important pour mon pays en ce sens qu'elle intervient juste après la signature, le 15 mai 2015, par toutes les parties maliennes, à Bamako, de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du Processus d'Alger. Cet Accord est d'abord le résultat de la volonté de l'ensemble des parties maliennes et de l'engagement à nos côtés des membres de la Médiation internationale élargie, avec l'Algérie comme Chef de file.

Cependant, je voudrais souligner avec force que la signature de cet Accord n'est pas une fin en soi. Sa mise en œuvre constitue le défi le plus important du processus de paix dans notre pays. C'est pourquoi, je voudrais ici lancer un appel pressant à la communauté internationale, particulièrement les amis du Mali, en vue de la mobilisation effective des ressources techniques, matérielles et financières nécessaires à l'application de cet Accord. Dans cette perspective, le Gouvernement du Mali organisera prochainement, en rapport avec ses partenaires, une table ronde pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord.

Monsieur le Président,

Les nations au nom desquelles nous parlons et décidons fondent beaucoup d'espoir dans les conclusions de nos travaux. Nous n'avons pas le droit de les décevoir. Nous devrions donc prendre des décisions certes difficiles mais courageuses dans un esprit de compromis en vue de répondre aux aspirations de nos populations.

Addis-Abeba nous offre l'occasion historique de nous élever à la hauteur de ces attentes pour l'avènement d'un monde plus solidaire, plus juste et plus équitable.»

Fin de citation

Je vous remercie de votre aimable attention./.